Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 3E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENT DU CISSS DES ÎLES, LE JEUDI 12 février 2026 À 18 H 30 À LA SALLE 3306-3307, AU 3E ÉTAGE DE L'HÔPITAL ET PAR LA PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Maude Albert, représentant le personnel et les autres personnes exerçant leurs activités au sein de l'établissement

Annie-Claude Arseneau, expertise dans les organismes communautaires

Nancy Leblanc, représentante désignée par le comité des usagers de l'établissement

Suzanne Marchand, compétence en ressources immobilières ou informationnelles, **présidente**

Annick Nadeau, représentante du milieu de l'enseignement et de la recherche

Nadine Packwood, représentant le personnel et les autres personnes exerçant leurs activités au sein de l'établissement

MM François Bérubé, **secrétaire et président-directeur général**

Joël Landry, représentant le personnel et les autres personnes exerçant leurs activités au sein de l'établissement

Dany Lebel, expertise dans le milieu des affaires

Antonin Valiquette, élu municipal

ABSENCES :

Mmes Helena Burke, compétence en gestion des risques, en finance ou en comptabilité

Alexandra Leblanc, usager de l'établissement

Sandrine Malaison-Tremblay, représentante désignée par la Fondation

Gisèle Painchaud, compétence en gouvernance, en performance, en gestion de la qualité ou en éthique, **vice-présidente**

MM Pierre-Marc Leblanc, compétence en ressources humaines

Stéphane Vigneau, usager de l'établissement

INVITÉS :

Mmes Adèle Arseneau, agente de communication

Françoise Giard, directrice médicale et des services professionnels

Frédérique Plante, directrice des soins infirmiers

Joanie Renaud, directrice des ressources humaines par intérim

MM Alain Bourgeois, directeur des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux par intérim

Claude Cyr, directeur des services administratifs

1. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Lecture de l'ordre du jour

DOSSIERS – INFORMATION

2. Information de la Présidence-direction générale
3. Plan des équipements
4. Retour sur le CAÉ
5. Information de la Fondation Santé de l'Archipel
6. Tableau de bord de Santé Québec
7. Projet de logement

Période de question réservée au public

AUTRES SUJETS :

8. Prochaine séance
9. Levée de la séance

Il est adopté tel que présenté.

2. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

Le PDG présente un constat préoccupant concernant l'augmentation du nombre de plaintes, en rappelant que si l'encouragement à dénoncer est positif, l'organisation doit améliorer la gestion des irritants soulevés. La DQEPE rendra disponible d'ici début mars un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des plaintes, les catégories et secteurs concernés, les risques organisationnels et les initiatives du plan d'établissement.

Le PDG parle du plan d'établissement triennal demandé par Santé Québec à chaque établissement, lequel demeure malléable selon les enjeux émergents. Une journée de travail avec Deloitte Canada aura lieu le 6 mars, afin d'appuyer la priorisation et la cohérence des projets.

Le comité des usagers poursuit ses rencontres avec les 5 membres actuels, mais comme il n'y a pas eu de nouvelle candidature, il n'y aura pas d'élections.

Finalement M. Bérubé confirme la nomination de Mme Caroline Mathieu à la direction DSMSSSOC, à compter du 9 mars, avec un rôle élargi de soutien au PDG, notamment pour les chantiers de coordination clinique.

3. PLAN DES ÉQUIPEMENTS

Le directeur des services administratifs présente les priorités 2025-2026 et souligne les points suivants :

- Baisses budgétaires importantes (passage d'environ 3,6 M$ à 1,4 M$), obligeant à prioriser les besoins urgents (génératrices, équipements médicaux).
- Nos particularités insulaires (salinité, éloignement) ont été signalées à Santé Québec. Le retour du seuil minimal a été annoncé pour les petits établissements à compter de 2026-2027, les détails sont toujours attendus à la réception des crédits.
- L'acquisition en 2025 du bâtiment de Résidence Plaisance des Îles (RPDI) nous oblige à faire des travaux de mise aux normes sans budget additionnel octroyé. On a toutefois eu la bonne nouvelle d'un budget d'entretien récurrent confirmé.

On profite du sujet pour souligner l'ouverture récente du Phare des Îles, un projet communautaire majeur.

4. RETOUR SUR LE CAÉ

La présidente rappelle que le CAÉ est une instance consultative encore jeune, dont le mandat est la veille et la représentation des usagers. Un exercice de réflexion aura lieu sous peu pour harmoniser les chantiers et préciser les priorités.

5. INFORMATION DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Annie-Claude Arseneau mentionne que la Fondation fait état d'une dynamique très positive. Le mur mémoire des étoiles maintient un taux de renouvellement d'environ 90 %, signe d'un fort

attachement de la communauté à cette initiative de reconnaissance; de nouvelles étoiles continuent d'être ajoutées.

La Fondation a également reçu un don de 10 000 $ de Promutuel Assurance, venant appuyer directement sa mission.

L'événement Vague d'espoir, tenu le 1er janvier, a permis d'amasser 13 000 $ supplémentaires; cumulativement, ce défi a généré près de 220 000 $ en neuf ans au bénéfice du fonds en oncologie.

Enfin, la dégustation de vin annuelle est prévue le 18 juin, au Château Madelinot.

6. TABLEAU DE BORD DE SANTÉ QUÉBEC

Le PDG fait une démonstration du Tableau de bord public de Santé Québec (axes/indicateurs vert-jaune-rouge, comparaisons provinciales vs locales). L'outil est appelé à soutenir une salle de pilotage périodique au comité de direction, ciblant d'abord les indicateurs en rouge et la remontée des causes.

7. PROJET DE LOGEMENT

Le sous-comité a revu les hypothèses de base du projet de logements évalué en 2023. Il constate :

- une augmentation de l'offre immobilière aux Îles,
- de nombreux facteurs hors du contrôle du CISSS,
- que la gestion ou la promotion d'immeubles ne relève pas de la mission de l'établissement.

Le CISSS ne deviendra donc pas promoteur immobilier, mais demeure ouvert à des montages avec des promoteurs externes.

Le maire réitère l'importance d'un plan d'action clair en lien avec le recrutement et le logement pour éviter toute rupture de services. On précise qu'un travail de fond se poursuit avec la municipalité, Santé Québec et les ressources humaines.

PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il n'y a pas de question posée directement pendant la séance, mais un échange avec les médias a lieu après celle-ci. Les sujets sont notamment la confirmation du retrait du projet de 60 logements, le plan d'action concernant la main-d'œuvre indépendante, les projets prioritaires et les perspectives budgétaires du plan d'équipement, ainsi que la politique nationale de soutien à domicile.

8. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue pour le 25 mars 2026.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 15. L'échange avec les médias se poursuit avec le PDG et l'agente de communication sans la présence des membres.

Suzanne Marchand
Présidente

François Bérubé
Secrétaire du conseil